

2009-12-07

Procès-verbal des délibérations de la séance extraordinaire du conseil de Val-Joli, tenue au lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli, le lundi 7 décembre 2009 à 19h30 sous la présidence du maire André Therrien.

Sont également présents, les membres du conseil, Sylvain Côté, Philippe Verly, Rolland Camiré, Raymond Côté, Laurent Tremblay, Jean Gagné, l'inspecteur municipal Alain Sasseville, ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière Lucie Camiré.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous les membres du conseil et aux personnes présentes.

RÉGULARITÉ CONVOCATION ET CONSTAT DE QUORUM

La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés par le maire, l'assemblée est déclarée par ce dernier régulièrement ouverte.

1. Lecture et présentation du budget 2010
2. Période de questions
3. Adoption du Budget 2010
4. Adoption du règlement de taxation 2009-8
5. Adoption du plan triennal en immobilisation 2010-2011-2012
6. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. LECTURE ET PRÉSENTATION DU BUDGET 2010

Le maire procède à la lecture du budget 2010 qui prévoit des revenus égaux aux dépenses avec un taux de taxation de 0,895\$ du 100\$ d'évaluation.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Gilles Perron pose une question sur le fait d'avoir un revenu au négatif (escompte). Explication

Monsieur Michel Maurice pose des questions sur urbanisme et aménagement pour savoir ce que ça comprend. Questions sur le CLD. Est-ce qu'il y a des montants de prévus pour les chemins? Il y a des argents prévus pour les chemins mais ce sont des investissements (taxes d'accise) et non une dépense au budget.

3. ADOPTION DU BUDGET 2010

Le maire demande le vote sur le budget présenté avec une baisse du taux de taxes. Les conseillers Camiré, Tremblay et Gagné sont pour et les conseillers S. Côté, Verly et R. Côté sont contre. Le maire décide de ne pas voter et de refaire une nouvelle séance pour l'adoption du budget 2010.

Discussion sur la différence du taux de taxation qui est présentement à 0,94\$ ce qui représenterait une baisse de 4,5c.

2009-12-185 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Gagné

De lever cette séance à 20h05.

Proposition adoptée

André Therrien
Maire

Lucie Camiré
directrice générale et
secrétaire-trésorière

**RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES
RÉSOLUTIONS**

Je soussigné, André Therrien, confirme que j'ai lu chaque résolution et accepte que le fait de signer le procès-verbal est l'équivalent de signer chacune de ces résolutions.

André Therrien, maire

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

2009-12-07 Procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du conseil de Val-Joli, tenue au lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli, le lundi 7 décembre 2009 à 20h05 sous la présidence du maire André Therrien.

Sont également présents, les membres du conseil, Sylvain Côté, Philippe Verly, Rolland Camiré, Raymond Côté, Laurent Tremblay, Jean Gagné, Alain Sasseville, inspecteur municipal ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière Lucie Camiré.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous les membres du conseil et à toutes les personnes présentes.

2. RÉGULARITÉ CONVOCATION ET CONSTAT DE QUORUM

La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés par le maire, l'assemblée est déclarée par ce dernier régulièrement ouverte.

2009-12-186 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Attendu que chacun des membres du conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par le conseiller S. Côté
Appuyé par le conseiller R. Côté

Que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
LUNDI 7 DÉCEMBRE 2009 À 20H00

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION ET DU QUORUM
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE NOVEMBRE 2009
5. 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS
6. CORRESPONDANCE - LISTE
7. ACCEPTATION DES DÉPENSES ET COMPTES À PAYER + SITUATION AU 30 NOVEMBRE 2009
8. FORMATION DES COMITÉS
9. ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR 2010
10. RÉOLUTION CONCERNANT LE PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – REDDITION DE COMPTES POUR 2009
11. RÉOLUTION POUR ACCEPTATION DU DÉCOMPTE #3 DOSSIER FIMR AINSI QUE LA RECOMMANDATION AU MTQ POUR LEUR PAIEMENT
12. RÉOLUTION POUR LA RECOMMANDATION AU MTQ POUR LE PAIEMENT DE LEUR PART POUR LA FACTURE DE LVM TECHNISOL INC ET CELLE DE GÉNIVAR
13. RÉOLUTION POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION D'UN PANNEAU DE CONTRÔLE À LA STATION DE POMPAGE DU RANG 10
14. RÉOLUTION POUR LES TRAVAUX DE CORRECTION DES PURGEURS DU SYSTÈME D'ÉGOUT DE LA ROUTE 249
15. AFFAIRES NON-TERMINÉES - CONDITIONS SALARIALES DES CADRES ET EMPLOYÉS POUR 2010
16. AFFECTATION DU SURPLUS CONCERNANT LE SALAIRE POUR L'ENTRETIEN DU PARC EN 2009 – ANNULER LA RÉOLUTION 2009-07-116 ET PAYER LES MONTANTS SUPPLÉMENTAIRES À MÊME LE BUDGET 2009
17. AFFECTATION DU SURPLUS ACCUMULÉ LIBRE D'UN MONTANT DE 39 295\$ POUR L'ACHAT FUTUR D'UN CAMION INCENDIE
18. VARIA- ACHAT DE COMPTEUR D'EAU POUR ROUTE 143 SUD
- MAIRE SUPPLÉANT À LA MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS
- AUTORISATION AU MAIRE DE SIGNER LES BREFS DE SAISIE POUR LES DOSSIERS RETENUS DES CONTRIBUABLES DONT LE PAIEMENT DE TAXES N'EST PAS FAIT
- EMPLOYÉ POUR L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE
- CONTRAT POUR L'ENTRETIEN DU PARC ROUTE 249 EN 2010
- ACHAT DE LA FOURNAISE POUR LE GARAGE POUR 2010
- AUTORISATION POUR L'INSTALLATION DE THERMOSTAT ÉLECTRONIQUE PAR LIGNES ÉLECTRIQUES F.J.S. (422,02\$)
- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À FOND CHANTIER CANADA-QUÉBEC POUR LA RÉFECTION DES BANDES DE PATINOIRE
-
19. TOUR DE TABLE
20. DOSSIER MRC –
21. 2^E PÉRIODE DE QUESTIONS
22. LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposition adoptée

2009-12-187 4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE NOVEMBRE 2009

Attendu que tous et chacun des membres de ce conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 9 novembre 2009 ainsi que celui du 23 novembre 2009;

Il est proposé par le conseiller S. Côté
Appuyé par le conseiller Verly

D'adopter les procès-verbaux du 9 et du 23 novembre 2009 tels que reçus.

Proposition adoptée

5. 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTION

Monsieur Michel Champagne, représentant d'un groupe de résidents des rues St-Antoine et St-Jean à Windsor explique la situation qu'ils vivent depuis nombre d'année, secteur paisible et résidentiel. Depuis la construction des résidences situées sur notre territoire, il y a plus de circulation. Depuis le début de la construction de la nouvelle rue plus haut sur St-Antoine, ils vivent une situation incontrôlable et ils aimeraient garder la quiétude de leur secteur. Il demande s'il y aurait une possibilité de faire une sortie ailleurs pour dévier la circulation. L'entrepreneur fait une rue à Val-Joli et il n'y a aucune sortie à Val-Joli et c'est inconcevable. Plusieurs autres intervenants prennent la parole pour exprimer leur mécontentement. Le maire Therrien donne des explications sur la rencontre du comité consultatif d'urbanisme qu'il y a eu à cet effet.

Madame Suzanne Dubois Morin demande si la campagne ne devrait pas prendre entente avec la ville avant de faire de nouvelles constructions à Val-Joli. Monsieur Perron demande à prendre la parole pour expliquer que les chemins sont publics et que nous ne pouvons empêcher personne de circuler sur ceux-ci. Certains contribuables de Windsor se plaignent de la fréquence du passage des véhicules lourds et sur l'état de désuétude des camions. Madame Morin s'informe à savoir qui nettoiera le ruisseau qui passe derrière chez elle lorsque l'eau qui viendra du nouveau développement viendra boucher celui-ci. Il est expliqué que sur la rue St-Antoine, le développement a prévu deux bassins de rétention d'eau pour éviter cette situation.

Monsieur Champagne précise qu'ils ne veulent pas empêcher le développement mais ne veulent pas perdre leur quiétude et leur sécurité. Il dépose la pétition des personnes mécontentes. Discussions diverses.

6. CORRESPONDANCE

2009-12-188

6.1 RÉSOLUTION EN REGARD DU PROJET DE CARACTÉRISATION DES EAUX SOUTERRAINES DES BASSINS VERSANTS DE LA RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS ET DE LA RIVIÈRE NICOLET

CONSIDÉRANT que l'engagement n° 5 de la Politique nationale de l'eau vise à entreprendre l'inventaire des grands aquifères du Québec ;

CONSIDÉRANT que 80% du montant total du projet de caractérisation des eaux souterraines proviendrait d'un financement gouvernemental (ou un maximum de 240\$ du km²) ;

CONSIDÉRANT que le territoire d'étude proposé a une superficie d'environ 5733 km² et couvre entièrement le bassin versant de la

rivière Nicolet et la portion du bassin versant la rivière Saint-François dans le Centre-du-Québec ainsi que dans la MRC Les Sources et la MRC le Val Saint-François ;

CONSIDÉRANT que près de 30 % de la population est desservie en eau potable par un puits privé et qu'un autre 20 % de cette population est alimentée en eau potable via un réseau d'aqueduc qui sollicite les nappes d'eau souterraine ;

CONSIDÉRANT que la qualité des eaux souterraines est généralement de meilleure qualité que les eaux de surface, réduisant ainsi les coûts de traitement et les produits chimiques utilisés ;

CONSIDÉRANT que la protection des eaux souterraines passe par une caractérisation des aquifères et une connaissance détaillée et à jour des activités susceptibles d'altérer sa qualité ;

CONSIDÉRANT l'existence du *Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines* du gouvernement du Québec qui vise principalement à dresser un portrait de la ressource en eaux souterraines des territoires municipalisés du Québec méridional dans le but ultime de la protéger et d'en assurer la pérennité ;

CONSIDÉRANT que le Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines permet aux établissements de recherche universitaire d'accroître les connaissances sur l'approvisionnement et l'utilisation de l'eau souterraine ;

CONSIDÉRANT que l'Université de Sherbrooke est à préparer une demande d'aide financière en vertu du Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines portant sur une étude hydrogéologique régionale ;

CONSIDÉRANT que les résultats de ces études seront disponibles pour tous les intervenants intéressés tels les municipalités, les gouvernements, le secteur scientifique, etc. ;

Il est proposé par le conseiller Gagné
Appuyé par le conseiller S. Côté
et résolu

1. D'appuyer l'Université de Sherbrooke pour la réalisation d'une étude hydrogéologique régionale d'envergure.
2. De demander au MDDEP de considérer la demande de l'Université de Sherbrooke comme étant prioritaire pour le développement de ces régions.
3. De demander au MDDEP d'accorder à l'Université de Sherbrooke les sommes nécessaires pour la réalisation de cette étude en vertu du Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines du Québec.

Proposition adoptée

2009-12-189 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Il est proposé par le conseiller Verly

De déposer aux archives la correspondance qui a fait l'objet d'une résolution.

Proposition adoptée

2009-12-190 7. ACCEPTATION DES DÉPENSES ET COMPTES À PAYER + DÉPÔT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 NOVEMBRE

Attendu que la directrice générale et secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer à chaque membre du conseil ainsi que l'état comparatif des activités de fonctionnement à des fins fiscales au 30 novembre 2009;

Il est proposé par le conseiller S. Côté
Appuyé par le conseiller Gagné

Que les comptes à payer et les chèques émis selon la liste transmise à chaque membre du conseil soient acceptés et\ou payés à savoir :

SALAIRES

Les chèques salaires pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2009 représentent un total de 20 823,92\$.

COMPTES PAYER ENTRE LE 10 NOVEMBRE ET LE 6 DÉCEMBRE 2009

Chèques émis (du 10 novembre 2009 au 6 décembre 2009)

Sommaire par No déboursés

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
200900568	200901736		2009-11-10	859	GRONDIN EXCAVATION	TRAVAUX ROUTE 143 SUD	353 906,00 \$
200900569	200901737		2009-11-20	781	COOPTEL	Service internet pour novembre 2009	12,36 \$
200900570	200901738		2009-11-20	5	BELL MOBILITE CELLULAIRE	Cellulaires	214,76 \$
200900571	200901739		2009-11-23	723	AXION	DÉCEMBRE 2009	69,70 \$
200900572	200901740		2009-11-27	28	HYDRO-QUEBEC	10 SEPT AU 16 NOV 2009 (POSTE DE	91,28 \$
200900573	200901741		2009-11-27	28	HYDRO-QUEBEC	10 SEPT AU 16 NOV (TERRAIN DE	342,16 \$
200900574	200901742		2009-11-27	28	HYDRO-QUEBEC	10 SEPT AU 16 NOV (BUREAU ET	652,78 \$
200900575	200901743		2009-11-27	28	HYDRO-QUEBEC	10 SEPT AU 16 NOV (CHAMBRE DE	49,47 \$
200900576 (l)	200901744		2009-11-25	4	Bell Canada	NOVEMBRE 2009	152,73 \$
Total des chèques							355 491,24 \$

COMPTES À PAYER EN DATE DU 7 DÉCEMBRE 2009

Chèques émis (du 7 décembre 2009 au 7 décembre 2009)

Sommaire par No déboursés

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
200900577 (l)	200901745		2009-12-07	68	RECEVEUR GENERAL	REMISES DE L'EMPLOYEUR VAL-JOLI	2 320,35 \$
200900578 (l)	200901746		2009-12-07	67	MINISTRE DU REVENU	REMISES DE L'EMPLOYEUR VAL-JOLI	5 009,54 \$
200900579 (l)	200901747		2009-12-07	745	FIDUCIE DESJARDINS	REMISES DE L'EMPLOYEUR VAL-JOLI	933,06 \$
200900580 (l)	200901748		2009-12-07	8	CARRA	REMISES DE L'EMPLOYEUR VAL-JOLI	203,94 \$
200900581 (l)	200901749		2009-12-07	28	HYDRO-QUEBEC	Lumières de rues	556,30 \$
200900582 (l)	200901750		2009-12-07	7	CAMIRÉ LUCIE	DEPL ET AUTRES NOVEMBRE 2009	70,52 \$
200900583 (l)	200901751		2009-12-07	10	CHEVALIERS DE COLOMB	AIDE FINANCIÈRE 2009	100,00 \$
200900584 (l)	200901752		2009-12-07	14	COOP DES CANTONS	DIVERS	205,42 \$
200900585 (l)	200901753		2009-12-07	22	Les Equipements Proulx & Raiche	AILE DROITE BACKHOE	169,81 \$
200900586 (l)	200901754		2009-12-07	30	MARTINEAU COMMUNICATION	4 LOTS DE 500 CARTES D'AFFAIRES	179,47 \$
200900587 (l)	200901755		2009-12-07	32	INFOTECH DEVELOPPEMENT	BALANCE COMPTE DE TAXES	25,75 \$
200900588 (l)	200901756		2009-12-07	34	L'Etincelle	Avis public	247,87 \$
200900589 (l)	200901757		2009-12-07	42	EXCAVATION J.G. NAULT INC.	RÉPARATION TUYAU D'ÉGOUT	
(GARAGE)	445,63 \$						
200900590 (l)	200901758		2009-12-07	45	PRAXAIR INC	BAIL 1 AN LOCATION BOUTEILLE	222,31 \$
200900591 (l)	200901759		2009-12-07	49	PUBLICATIONS CCH LTÉE	CODE DE L'INSPECTEUR	229,95 \$
200900592 (l)	200901760		2009-12-07	60	PIECES D'AUTO BILODEAU INC.	RÉPARATION VÉHICULES	387,72 \$
200900593 (l)	200901761		2009-12-07	62	Ville de Windsor	3,27 T ASPHALTE FROIDE	365,41 \$
200900594 (l)	200901762		2009-12-07	82	SLIC	RUBAN RÉFLÉCHISSANT ET AUTRES	229,57 \$
200900595 (l)	200901763		2009-12-07	109	LIGNES ELECTRIQUES F.J.S.	INCLumière brisée coin rang 10 et route 249	253,30 \$
200900596 (l)	200901764		2009-12-07	152	SEL WARWICK INC	Sel hiver	3 887,65 \$
200900597 (l)	200901765		2009-12-07	256	MÉCANIQUE G.S.B. INC	réparation véhicules	1 523,44 \$
200900598 (l)	200901766		2009-12-07	265	MÉGABURO	CHEMISES SUSPENDUES, ONGLET,	183,88 \$

200900599 (I) 200901767	2009-12-07	321	J.U. HOULE LTEE	Adapteur 3/4 pour compteur	42,81 \$
200900600 (I) 200901768	2009-12-07	322	CLUB OPTIMISTE	AIDE FINANCIÈRE 2009	50,00 \$
200900601 (I) 200901769	2009-12-07	365	SOCIÉTÉ DE GESTION MATIÈRES	39,35 tonnes déchets (enfouissement)	4 276,16 \$
200900602 (I) 200901770	2009-12-07	494	VISA DESJARDINS	GRAVURE PLAQUES et autres	155,21 \$
200900603 (I) 200901771	2009-12-07	638	FONDS DE L'INFORMATION	2 CONTRATS DE NOVEMBRE 2009	6,00 \$
200900604 (I) 200901772	2009-12-07	652	CQ WINDSOR # 6892	AMPOULE POUR CHARRUE et autres	27,75 \$
200900605 (I) 200901773	2009-12-07	678	SANI ESTRIE INC	NOVEMBRE 2009	3 809,53 \$
200900606 (I) 200901774	2009-12-07	714	ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC BOULON		1 984,34 \$
200900607 (I) 200901775	2009-12-07	721	FENÊTRES PVCO INC.	FENETRES PARC DU RANG 10	1 728,12 \$
200900608 (I) 200901776	2009-12-07	740	LA COOP FEDEREE DE QUEBEC	(PROPANE POUR GARAGE)	501,96 \$
200900609 (I) 200901777	2009-12-07	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS	BOUTEILLE D'EAU + ESSENCE	382,90 \$
200900610 (I) 200901778	2009-12-07	789	LA COOP FÉDÉRÉE DIVISION	5602L À ,9199\$ (DIESEL)	548,35 \$
200900611 (I) 200901779	2009-12-07	790	MAILHOT MARIE-EVE	DÉPL MAI À NOV 2009	180,00 \$
200900612 (I) 200901780	2009-12-07	841	GENIVAR	honoraires prof. Pour travaux Route 143	13 751,01 \$
200900613 (I) 200901781	2009-12-07	842	LES LABORATOIRES SHERMONT	HONORAIRES AU 22 NOV 2009	3 455,16 \$
200900614 (I) 200901782	2009-12-07	862	LVM TECHNISOL INC.	58% FACTURE MUNICIPALITÉ	6 824,50 \$
200900615 (I) 200901783	2009-12-07	863	LES PAPIERS GRIMARD INC	(AN PESÉE DU CAMION)	10,00 \$
200900616 (I) 200901784	2009-12-07	864	MOMO SPORTS SHERBROOKE	FILET POUR BUT DE HOCKEY	252,84 \$
200900617 (I) 200901785	2009-12-07	865	LES EQUIPEMENTS MARQUIS	INCYOKE DE BRAS DE POUSSÉE	85,33 \$
200900618 (I) 200901786	2009-12-07	152	SEL WARWICK INC	.22T À 111,95	27,80 \$
Total des chèques					55 850,66 \$

Proposition adoptée

2009-12-191 8. FORMATION DES COMITÉS

Il est proposé par le conseiller R. Côté
Appuyé par le conseiller Gagné

D'adopter la liste suivante pour la formation des comités :

COMITÉ 2009	SYLVAIN COTÉ	PHILIPPE VERLY	ROLLAND CAMIRÉ	RAYMOND CÔTÉ	LAURENT TREMBLAY	JEAN GAGNÉ
VOIRIE	X	X	X	X	X	X
LOISIRS ET CULTURE			X	X		
URBANISME. PROMOTION DOMICILIAIRE ET COMMUNICATION					X	X
FINANCES ET GESTION DU PERSONNEL	X	X	X			
ENVIRONNEMENT, DÉCHETS, MATIÈRES RECYCLABLES					X	X
RÉGIE INCENDIE,SÉCURITÉ PUBLIQUE, SQ SÉCURITÉ CIVILE					X	X
TRANS-APPEL		X				

Proposition adoptée à l'unanimité

2009-12-192 9. ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR 2010

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaire pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par le conseiller Camiré
Appuyé par le conseiller Verly

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2010, qui se tiendront le lundi (sauf en avril et septembre où elles se tiendront le mardi) et qui débiteront à 20 heures :

- | | | |
|-------------|----------------------------|------------------------|
| - 4 janvier | - 1 ^{er} février | - 1 ^{er} mars |
| - 6 avril | - 3 mai | - 7 juin |
| - 5 juillet | - 2 août | - 7 septembre |
| - 4 octobre | - 1 ^{er} novembre | - 6 décembre |

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale/secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Proposition adoptée

2009-12-193 10. PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 9090\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2009;

Attendu que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un Vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dument complétée;

Pour ces motifs,

Il est proposé par le conseiller Verly
Appuyé par le conseiller R. Côté
Et unanimement résolu

Que la Municipalité de Val-Joli informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Proposition adoptée

2009-12-194 11. ACCEPTATION DU DÉCOMPTE #3 DOSSIER FIMR AINSI QUE LA RECOMMANDATION AU MTQ POUR LEUR PAIEMENT

Attendu que la municipalité de Val-Joli a reçu de la part de Génivar, le décompte numéro 3 pour les travaux de prolongement des services de la route 143 sud;

Attendu que la répartition des coûts est la suivante :

Municipalité de Val-Joli : 112 502,48\$ (taxes incluses)
MTQ : 100 745,43\$ (avant taxes)

Il est proposé par le conseiller Tremblay
Appuyé par le conseiller Gagné

D'autoriser le paiement du décompte #3 pour un montant de 112 502,48\$ en vérifiant que les fournisseurs ont été payés. De recommander au MTQ de faire leur paiement de leur part pour un montant de 110 745,43\$.

Proposition adoptée

2009-12-195 12. RECOMMANDATION AU MTQ POUR LE PAIEMENT DE LEUR PART POUR LA FACTURE DE LVM TECHNISOL INC ET POUR LA FACTURE DE GÉNIVAR

Attendu que la municipalité a retenu les services de LVM Technisol Inc pour les analyses de sols lors des travaux de prolongement des services d'égouts, d'aqueduc et de poste de pompage de la route 143;

Attendu que le total de cette facture est de 11 766,37\$ dont la part municipale est de 6046,07\$ plus les taxes et que celle du ministère des Transports est de 4378,19\$ sans taxes;

Attendu que nous avons également reçu la facture de Génivar pour la partie du Ministère au montant de 9100\$;

Il est proposé par le conseiller Tremblay
Appuyé par le conseiller Gagné

De recommander au Ministère des Transports du Québec le paiement de sa part pour la facture de LVM Technisol Inc. pour un montant de 4378,19\$ ainsi que pour celle de Génivar pour un montant de 9100\$.

Proposition adoptée

2009-12-196 13. TAXE D'ACCISE - ACHAT ET INSTALLATION D'UN PANNEAU DE CONTRÔLE À LA STATION DE POMPAGE DU RANG 10

Il est proposé par le conseiller Tremblay
Appuyé par le conseiller Camiré

De procéder à l'achat et l'installation d'un nouveau panneau de contrôle à la station de pompage du Rang 10. Le panneau sera acheté chez Pompex selon la soumission numéro I-4256-09 rev2 au montant de 11991\$ plus taxes et incluant le coffret en acier inox 304. Pour ce qui est de l'installation, nous acceptons la soumission de Lignes Électriques F.J.S. pour un montant de 2300\$ plus taxes et selon les termes de leur soumission du 27 octobre dernier.

Le conseiller Camiré demande à ce que l'inspecteur fasse les vérifications suivantes pour le panneau :

Aucune sortie sur le dessus

Obtenir les plans du panneau

Qu'il n'y ait pas de câble Teck d'installer mais plutôt un câble à conduit rigide.

Proposition adoptée

2009-12-197 14. TAXE D'ACCISE - TRAVAUX DE CORRECTION DES PURGEURS DU SYSTÈME D'ÉGOUT DE LA ROUTE 249

Attendu que des travaux de correction des purgeurs du système d'égout du village étaient prévus dans le cadre de la subvention de la taxe d'accise;

Attendu que nous avons mandaté Génivar pour les recommandations de ces travaux;

Il est proposé par le conseiller Verly
Appuyé par le conseiller R. Côté

D'accepter la recommandation de Génivar et d'octroyer le contrat pour la réfection de la mécanique des chambres de purgeurs à M.P. Eco au montant de 6614,47\$ incluant les taxes. La nature des travaux est le remplacement du système de purgeurs aux chambres 1, 2 et 5 et enlever les systèmes de purgeur au complet et installer une vanne 50 mm avec un adaptateur aux chambres 3 et 4. Les travaux de drainage pour les chambres 1, 2 et 5 seront donnés à un taux horaire à Grondin Excavation.

Proposition adoptée

15. AFFAIRES NON TERMINÉES

15. CONDITIONS SALARIALES DES CADRES ET EMPLOYÉS POUR 2010

Reporté en janvier

2009-12-198 16. AFFECTATION DU SURPLUS CONCERNANT LE SALAIRE POUR L'ENTRETIEN DU PARC EN 2009 – ANNULATION DE LA RÉOLUTION 2009-07-116 ET AUTORISATION DE PAYER LES DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES À MÊME LE BUDGET 2009

Attendu que le conseil avait adopté une résolution portant le numéro 2009-07-116 afin d'affecter le surplus accumulé pour payer le salaire pour l'entretien du parc de la route 249 puisque les montants prévus à cette dépense dépassaient le montant budgété;

Attendu que selon les prévisions de fin d'année, il y a lieu de penser que l'année 2009 se terminera avec un surplus;

Il est proposé par le conseiller S. Côté
Appuyé par le conseiller Tremblay

D'annuler la résolution 2009-07-116 qui affectait le surplus accumulé pour le paiement du salaire de la personne responsable de l'entretien du parc de la route 249. De payer les dépenses supplémentaires de ce poste à même le budget 2009.

Proposition adoptée

2009-12-199 17. AFFECTATION DU SURPLUS ACCUMULÉ LIBRE D'UN MONTANT DE 39 295\$ POUR L'ACHAT FUTUR D'UN CAMION INCENDIE

Il est proposé par le conseiller S. Côté
Appuyé par le conseiller R. Côté

D'affecter un montant de 39 295\$ du surplus accumulé libre pour l'achat futur d'un camion incendie.

Proposition adopté

18. VARIA

2009-12-200 18.1 ACHAT DE COMPTEUR D'EAU POUR LES RÉSIDENTS DE LA ROUTE 143 SUD (FIMR)

Attendu que la directrice générale a fait parvenir une lettre à chaque propriétaire de résidence concernée par le prolongement des services d'égout et d'aqueduc de la route 143 sud les informant qu'il y aura l'obligation d'installer un compteur d'eau lors du raccordement au service;

Attendu que nous leur avons offert de procéder à l'achat des compteurs pour eux en les informant qu'ils devront en défrayer le coût dès que ceux-ci seraient livrés;

Attendu qu'un seul propriétaire n'a pas accepté notre offre;

Il est proposé par le conseiller R. Côté
Appuyé par le conseiller Gagné

De procéder à l'achat des compteurs suivants auprès de JU Houle pour les contribuables de la route 143 sud qui ont accepté notre offre :

3 compteurs de $\frac{3}{4}$ pouce
1 compteur de 1 pouce
1 compteur de 1 $\frac{1}{2}$ pouce
1 compteur de 2 pouces

Ainsi que les connections requises.

Proposition adoptée

2009-12-201 18.2 MAIRE-SUPPLÉANT POUR L'ANNÉE 2010

Il est proposé par le conseiller Gagné
Appuyé par le conseiller Verly

De nommer le maire-suppléant pour l'année 2010, en cas d'absence du maire, de la façon suivante :

Janvier, février : conseiller au siège numéro 1
Mars, avril : conseiller au siège numéro 2
Mai, juin : conseiller au siège numéro 3
Juillet, août : conseiller au siège numéro 4
Septembre, octobre : conseiller au siège numéro 5
Novembre, décembre : conseiller au siège numéro 6

Proposition adoptée

2009-12-202 18.3 AUTORISATION AU MAIRE POUR SIGNER LES BREFS DE SAISIE POUR LES CONTRIBUABLES SÉLECTIONNÉS DE LA LISTE DES COMPTES IMPAYÉS

Attendu que la directrice générale/secrétaire-trésorière a présenté une liste des contribuables qui doivent des arriérés de taxes;

Il est proposé par le conseiller Verly
Appuyé par le conseiller S. Côté

D'autoriser le maire à signer les brefs de saisie pour les contribuables sélectionnés de la liste des comptes impayés et ce, dès que le premier versement du compte 2010 deviendra dû.

Proposition adoptée

2009-12-203 18.4 EMPLOYÉ POUR L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

Il est proposé par le conseiller R. Côté
Appuyé par le conseiller S. Côté

D'accepter l'embauche d'une personne responsable de l'entretien de la patinoire à un taux horaire de 10\$. De mandater le comité de gestion du personnel pour rencontrer les candidats retenus et de choisir le candidat de leur choix.

Proposition adoptée

2009-12-204 18.5 CONTRAT POUR L'ENTRETIEN DU PARC DE LA ROUTE 249 EN 2010

Attendu qu'il est nécessaire de donner à contrat l'entretien du parc de la route 249 pour les fleurs et plantes ainsi que pour la croix du rang 10;

Attendu que nous sommes très satisfaits des travaux effectués en 2010 par Madame Marie-Josée Lemay;

Il est proposé par le conseiller Gagné
Appuyé par le conseiller Tremblay

De donner un contrat pour l'entretien des fleurs du parc de la route 249 et de la croix du Rang 10 pour l'été 2010. Elle sera à contrat à un taux de 12\$/heure pour un maximum de 8 heures par semaine sauf avec un accord préalable de la municipalité.

Proposition adoptée

2009-12-205 18.6 ACHAT DE LA FOURNAISE POUR LE GARAGE POUR 2010

Attendu que la fournaise du garage a de sérieux problèmes de démarrage, que le bruleur est fini;

Attendu que son achat a été prévu au budget 2010 et que l'inspecteur a demandé des prix dont les résultats sont les suivants incluant les taxes :

Pomerleau 4063,50\$

Service de propane Mario Vachon : 3894,18\$

La Coop fédérée (Sonic) : 2899,77\$

Il est proposé par le conseiller R. Côté

Appuyé par le conseiller S. Côté

D'accepter l'offre de la Coop fédérée (Sonic) pour un montant total de 2899,77\$. La municipalité fournira une plateforme élévatrice pour l'installation de la fournaise. De mandater l'inspecteur pour procéder à l'achat de cette fournaise pour l'année 2010.

Proposition adoptée

2009-12-206 18.7 INSTALLATION DE THERMOSTATS ÉLECTRONIQUES PAR LIGNES ÉLECTRIQUES F.J.S.

Attendu que lors du dernier paiement de la facture d'électricité de l'Hôtel de Ville, il a été souligné que le compte était très élevé pour un bâtiment semblable;

Attendu qu'une vérification a été faite à savoir si nous pourrions avoir une aide financière pour l'installation de thermostats électroniques et que nous pourrions réclamer 110\$ sur l'achat et l'installation de ceux-ci auprès d'Hydro-Québec;

Il est proposé par le conseiller R. Côté

Appuyé par le conseiller Tremblay

De demander à Lignes Électriques FJS de procéder à l'installation de 6 nouveaux thermostats électroniques à l'Hôtel de Ville pour un montant de 422,02\$ incluant les taxes.

Proposition adoptée

19. TOUR DE TABLE

Le conseiller Verly demande s'il y aura une petite rencontre entre les employés et les élus pendant la période des Fêtes. Rien de prévu, on pourrait en reparler en janvier.

Le conseiller Camiré demande qu'à l'avenir lorsqu'il y a une demande de soumission pour quoi que ce soit, qu'il y en ait toujours au moins deux et que le tout soit remis aux membres du conseil pour analyse avant la prise de décision.

20. DOSSIER MRC

Aucun dossier

21. 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Guy St-Laurent explique qu'il y a un problème de nid de poule dans son rang et que lorsque nous passons la niveleuse, il y a autant de trous quelques jours plus tard. Il demande si nous pourrions remettre de l'asphalte pour cette portion de route. Également, il demande le creusage des fossés du petit 10 pour 2010.

Monsieur Michel Maurice aimerait que la municipalité adresse une demande au Ministère des Transports du Québec pour le remplacement de la structure du pont du Rang 10.

2009-12-207 REMPLACEMENT DE LA STRUCTURE DU PONT DU RANG 10 (PONT #06375)

Attendu que le Ministère des Transports a diminué la capacité du pont du Rang 10 suite à la dernière évaluation qui en a été faite à cause de la détérioration de la structure de celui-ci;

Attendu qu'il serait très important de faire le remplacement de la structure afin de sécuriser les utilisateurs de ce pont et de ne pas empêcher la livraison des marchandises pour les agriculteurs;

Attendu que lors de l'entretien d'hiver, nos propres camions ne peuvent répondre au tonnage affiché et que nous croyons que même les véhicules d'urgence ne peuvent répondre à cette réglementation;

Il est proposé par le conseiller S. Côté
Appuyé par le conseiller Camiré

De demander au Ministère des Transports d'inscrire les travaux de remplacement de la structure du pont du Rang 10 (pont #06375) dans son prochain budget de réparation.

Proposition adoptée

2009-12-208 22. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Gagné

De lever cette séance à 21h15. La prochaine séance ordinaire se tiendra le 4 janvier 2010 à 20h00.

Proposition adoptée

André Therrien
Maire

Lucie Camiré
directrice générale et
secrétaire-trésorière

RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉSOLUTIONS

Je soussigné, André Therrien, confirme que j'ai lu chaque résolution et accepte que le fait de signer le procès-verbal est l'équivalent de signer chacune de ces résolutions

André Therrien, maire